



**Conférence Permanente des Chambres Consulaires
Africaines et Francophones**

*Siège Social & Délégation Permanente
Bourse de Commerce - 2, rue de Viarmes, 75001 Paris, France
Tel : +33 (0)1 55 65 35 28 / Fax : +33 (0)1 55 65 39 40
www.cpccaf.org*

DP CPCCAF – 12/05/2008

**Discours de Monsieur Lamine NIANG
Président de la CPCCAF**

RIFE 2008

Plénière Thème 3 :

L'espace économique francophone : des acteurs à mobiliser

Québec, dimanche 18 mai

Mesdames et Messieurs,

Chers amis,

« *Fédérer les réseaux pour développer une Francophonie économique dynamique, offensive et pérenne* », c'est cette volonté qui anime aujourd'hui la Conférence Permanente des Chambres Consulaires Africaines et Francophones que j'ai l'honneur de présider et ses 130 Chambres Consulaires membres réparties sur 29 pays francophones dont les compétences couvrent les secteurs du Commerce, de l'Industrie, des Services, de l'Artisanat et de l'Agriculture.

Cette dynamique qui naît à l'occasion de cette « Rencontre Internationale de la Francophonie économique » est vouée à se développer, notamment au sein du réseau consulaire. Elle doit nous permettre de prendre l'initiative en faisant, lors du 12^{ème} Sommet de la Francophonie, des propositions structurantes et concrètes aux Chefs d'Etat et de Gouvernement francophones dans le domaine économique.

* * *



Mesdames et Messieurs,

L'émergence, la structuration et le développement de la Francophonie économique est une ambition qui doit permettre d'aller au-delà de la nécessaire identification et coordination des initiatives que mettent en œuvre, aujourd'hui de façon éparse, les différents acteurs qui agissent en faveur du secteur privé dans l'espace francophone.

L'avènement de la Francophonie économique doit conduire à l'intensification des relations économiques et commerciales entre les pays de l'espace francophone tant au niveau bilatéral, qu'au niveau multilatéral et ce, en matière d'accès aux marchés des pays les plus développés, de développement du flux d'investissements et de transferts de savoir-faire techniques et technologiques.

La solidarité Nord-Sud qui est un principe essentiel de la Francophonie, doit se traduire par un soutien sans précédent à l'accélération de la croissance économique réelle des pays francophones les plus pauvres. C'est ainsi qu'au sein de l'espace francophone des solutions innovantes, parce que reposant sur l'échange et la production de richesses, permettront d'agir sur la réduction de la pauvreté, l'immigration clandestine et le développement du secteur privé francophone.

* * *

Mesdames et Messieurs,

Pour relever ce défi, le réseau consulaire, organisé de longue date, notamment à travers la CPCCAF, et opérationnel par nature, est prêt à mettre en œuvre, en partenariat avec d'autres acteurs, des actions très concrètes.



Dans l'immédiat, il serait par exemple possible, en s'appuyant sur un existant qui n'a, à ce jour, que très insuffisamment été valorisé dans sa dimension francophone de :

- ✓ Créer un portail numérique francophone permettant d'offrir un espace à disposition de toutes les PME/PMI francophones qui souhaitent faire connaître leur activité, leur offre de services et trouver des réponses à leurs problématiques d'affaires.
- ✓ Promouvoir le développement, dans l'espace francophone, du recours aux modes alternatifs de règlement des conflits économiques et commerciaux en appuyant la création d'un réseau francophone de centres de médiation et d'arbitrage afin de contribuer activement à la sécurisation des investissements.
- ✓ Promouvoir l'approche francophone de l'enseignement supérieur des Affaires en organisant un véritable réseau des grandes écoles de commerce de l'espace francophone permettant :
 - de renforcer l'offre globale de compétences faite aux entreprises francophones, pour leur développement à l'international, et non-francophones, pour leurs investissements dans l'espace francophone.
 - de faciliter les échanges d'étudiants afin d'accroître les possibilités d'expériences opérationnelles (programmes de recherche, de stages, de volontariat ...).



Mesdames et Messieurs,

La RIFE devra, dans ses recommandations, faire preuve de beaucoup d'ambition. Partager la même langue et des référents culturels communs, dans le respect de la diversité qui fait la richesse de l'espace francophone, constitue un terreau à partir duquel, nous devons non seulement nous donner les moyens d'agir vraiment en matière de formation et de coordination du secteur privé mais aussi dépasser cet horizon qui, si il est indispensable, ne saurait être suffisant.

C'est pourquoi sur cette base, la création d'un nouvel opérateur de l'OIF pour la Francophonie économique me paraît nécessaire et, à travers la réflexion que permet la RIFE, nous devons le démontrer et le confirmer.

Pour ce faire, notre responsabilité, au cours des débats qui vont suivre, est de **jeter les bases d'un mécanisme nous permettant de :**

- ✓ Recenser, synthétiser et mieux diffuser l'information économique en français dans l'espace francophone et au-delà.
- ✓ Définir et mettre en œuvre une stratégie d'influence du secteur privé francophone sur les questions économiques internationales.
- ✓ Structurer les réseaux d'affaires francophones en organisant notamment les synergies entre eux.
- ✓ Organiser un réseau francophone dans le domaine de la formation professionnelle et de l'enseignement supérieur des affaires.



Dans ce cadre, au cours du premier atelier, intitulé « Les regroupements d'affaires francophones », nous auront à **définir les grandes lignes d'une stratégie visant à structurer l'action des représentants du secteur privé pour une francophonie économique participative et efficace :**

- ✓ En amenant les décideurs économiques et les chefs d'entreprises à prendre véritablement conscience qu'il existe une « facilité » francophone et des réseaux économiques francophones qui constituent potentiellement un avantage concurrentiel décisif.
- ✓ En favorisant l'émergence et l'appropriation, à travers la Francophonie économique, d'un référentiel commun et partagé par l'ensemble des entreprises francophones. A ce titre, le développement de l'intelligence économique dans l'espace francophone peut permettre de définir des clés pour que les entreprises francophones puissent faire de meilleures affaires tant qualitativement que quantitativement.
- ✓ En menant une réflexion opérationnelle visant à la création d'une structure de coordination permanente des initiatives en faveur et au sein du secteur privé francophone organisée, par exemple, à travers des réseaux thématiques.
- ✓ En organisant la cohérence et en travaillant à l'approfondissement de la Francophonie économique pour d'une part, permettre aux entreprises de l'espace francophone d'être plus solidaires et donc plus fortes face à la concurrence mondiale mais aussi, aboutir à la constitution de réseaux d'affaires francophiles dans le reste du monde.



Enfin, dans le second atelier dédié à l'identification de la « structure d'appui à la Francophonie économique », notre mandat sera de **proposer un schéma d'organisation et des modalités réglant les rapports entre le secteur privé francophone, ses représentants et l'OIF.**

L'enjeu pour la Francophonie économique est double :

- ✓ d'une part, se donner, à terme, les moyens d'une influence au niveau macroéconomique et au niveau des Etats dans le cadre des grandes négociations économiques et commerciales internationales,
- ✓ d'autre part, à plus court terme, s'organiser pour agir au quotidien en faveur du secteur privé et du tissu de PME qui en constitue le cœur. A ce sujet, la reconnaissance d'un tissu économique francophone, à travers les organismes intermédiaires, notamment les Chambres Consulaires qui le représentent, permettrait de créer de nouvelles solidarités et de favoriser des échanges de compétences, notamment avec les pays du Sud.

Concernant les modalités des relations à structurer entre le secteur privé francophone, ses représentants et l'OIF, nous devons dégager un consensus permettant d'apporter une réponse commune aux questions suivantes :

- ✓ Doit-on privilégier une approche fédérative reconnue par l'OIF ? Doit-on aller vers la reconnaissance par l'OIF d'organisations œuvrant en faveur du secteur privé francophone dans les domaines de la coopération institutionnelle, de la formation professionnelle, de la coopération artisanale et/ou agricole ?



- ✓ Peut-on envisager une intégration des représentants du secteur privé francophone dans les instances de l'OIF à travers leur participation au Comité Consultatif économique de la Commission économique de l'OIF ?
- ✓ Quelles sont les conditions pour la création d'un nouvel opérateur de l'OIF dans le domaine économique ?

Mesdames et Messieurs,

Ne nous y trompons pas, cette « Rencontre Internationale de la Francophonie économique » est une chance unique et historique de démontrer notre capacité à nous organiser et à agir ensemble. Le réseau des Chambres Consulaires francophones dont je suis le porte-parole en ma qualité de Président de la CPCCAF a, pour ce faire, des atouts considérables et est résolu à tout mettre en œuvre pour relever ce défi avec d'autres partenaires.

Si nous y parvenons, ce dont je ne doute pas, nous nous donnerons, nous secteur privé, les moyens d'une ambition nouvelle pour la Francophonie que les Chefs d'Etat et de Gouvernement francophones qui se réuniront ici même dans quelques mois ne pourront ignorer...

Je vous remercie de votre attention et souhaite, du fond du cœur, plein succès à nos travaux.

Vive la Francophonie et que Vive la Francophonie économique !

* * *

*